





BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AOÛT 2022

PRINCIPALES TENDANCES

A fin août 2022 et en comparaison avec la même période de 2021, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 14,7%, provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières nettes de 23,1%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 178 MDH à fin août 2022 contre 60 MDH un an auparavant :
- droits de douane (+21,6%);
- TVA à l'importation (+33,2%);
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-1,5%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 138 MDH à fin août 2022 contre 39 MDH un an auparavant;
- 2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+12%) et des autres TIC (+20,3%);
- 3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 18,9%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5.907 MDH à fin août 2022 contre 4.485 MDH un an auparavant :
- l'IS a enregistré une hausse de 51,4%, compte tenu de restitutions qui ont été de 360 MDH à fin août 2022 contre 306 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH. A fin août 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 10% par rapport à son niveau à fin août 2020, soit -2.830 MDH (25.553 MDH contre 28.383 MDH).
- l'IR (+5,7%), compte tenu de restitutions qui ont été de 181 MDH à fin août 2022 contre 139 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 4,9% par rapport à leur niveau de fin août 2021.
 - Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 4,6%.
- la TVA à l'intérieur (-5,7%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.292 MDH à fin août 2022 contre 3.900 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH.
 - A fin août 2022, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 7.562 MDH contre 5.574 MDH un an auparavant.
- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 12.356 MDH à fin août 2022 contre 10.636 MDH un an auparavant, en hausse de 16,2% ou +1.720 MDH.
- les majorations de retard (+34,9%), résultant de recettes brutes de 1.172 MDH contre 954 MDH et de dégrèvements de 74 MDH à fin août 2022 contre 140 MDH un an auparavant.

4- la diminution des recettes non fiscales de 19,8% en raison notamment de la réalisation en 2021 d'une recette de privatisation de 5.415 MDH alors qu'aucune opération à ce titre n'a été réalisée en 2022, de la baisse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (323 MDH contre 1.329 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 537 MDH), conjuguée à la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (8,6 MMDH contre 6,4 MMDH) et des recettes de monopoles (7.111 MDH contre 6.789 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 59% et un taux d'émission sur engagements de 85% contre respectivement 60% et 85% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 11,5% provenant de :

- la hausse de 4% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,5% des dépenses de personnel et de 5,2% des autres dépenses de biens et services ;
- la diminution de 0,3% des charges en intérêts de la dette ;
- l'accroissement de 147% des émissions de la compensation;
- l'augmentation de 33,9% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 7.592 MDH contre 5.580 MDH à fin août 2021.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 12%, passant de 44,5 MMDH à fin août 2021 à 49,9 MMDH à fin août 2022, en raison de l'augmentation de 7,8% des dépenses des ministères et de 17,2% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2.825 MDH contre un solde ordinaire négatif de 7.231 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 24,8 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 40,5 MMDH à fin août 2021 compte tenu d'un solde positif de 11,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR (Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

(Hors I va des c				s de diffiallis	
	Août 2021	LF 2022	Août 2022	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>167 507</u>	<u>253 738</u>	<u>192 083</u>	<u>75,7%</u>	<u>14,7%</u>
1.1- Recettes fiscales ⁽¹⁾ :	143 683	230 994	172 975	74,9%	20,4%
Impôts directs	58 116	98 622	73 439	74,5%	26,4%
Impôts indirects	67 369	105 399	77 985	74,0%	15,8%
Droits de douane	7 562	12 062	9 195	76,2%	21,6%
Droits d'enregistrement et de timbre	10 636	14 911	12 356	82,9%	16,2%
1.2- Recettes non fiscales :	23 824	22 744	19 108	84,0%	-19,8%
Monopole et participations	6 789	13 985	7 111	50,8%	4,7%
Privatisation	5 415	5 000	0		
Domaine	284	350	310	88,6%	9,2%
Autres recettes ⁽²⁾	11 336	3 409	11 687		3,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽³⁾	<u>174 738</u>	<u>287 193</u>	<u>194 908</u>	<u>67,9%</u>	<u>11,5%</u>
2.1- Biens et services :	137 487	216 967	142 963	65,9%	4,0%
Personnel	94 661	147 537	97 929	66,4%	3,5%
Autres biens et services ⁽³⁾	42 826	69 430	45 034	64,9%	5,2%
2.2- Intérêts de la dette :	23 702	29 074	23 620	81,2%	-0,3%
Intérieure	20 723	24 390	20 718	84,9%	0,0%
Extérieure	2 979	4 684	2 902	62,0%	-2,6%
2.3- Compensation ⁽³⁾	9 004	33 020	22 240	67,4%	147,0%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux ⁽⁴⁾	4 545	8 132	6 085	74,8%	33,9%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>-7 231</u>	<u>-33 455</u>	<u>-2 825</u>		
4- INVESTISSEMENT ⁽³⁾	44 533	87 402	49 862	57,0%	12,0%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>10 618</u>	<u>50</u>	<u>27 267</u>		
6- SOLDE DES SEGMA	<u>644</u>	<u>0</u>	<u>580</u>		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽⁵⁾	<u>-40 502</u>	<u>-120 807</u>	<u>-24 840</u>		
8- VARIATION DES INSTANCES	<u>-21 299</u>	<u>0</u>	<u>-9 118</u>	i .	
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-61 801</u>	<u>-120 807</u>	<u>-33 958</u>		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>59 279</u>	<u>98 635</u>	<u> 26 746</u>		
Dont:					
Adjudications	35 242		12 766		
Dépôts au Trésor	15 231		3 512		
Compte courant à BAM	3 106		2 597		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>2 522</u>	<u>22 172</u>	<u>7 212</u>		
Tirages et dons	8 905	41 500	13 597		
Amortissement	-6 383	-19 328	-6 385		

- (1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.
- (2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.
- (3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.
- (4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).
- (5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2022.

RECETTES ORDINAIRES								
	Août 2021	LF 2022	Août 2022	Taux de réalisation	Variation en %			
RECETTES FISCALES ⁽¹⁾	<u>143 683</u>	<u>230 994</u>	<u>172 975</u>	<u>74,9%</u>	<u>20,4%</u>			
IMPÔTS DIRECTS	F0 116	00 622	72 420	74.50/	36.49/			
Taxe Professionnelle ⁽²⁾	58 116	98 622	73 439	74,5%	26,4% -43,3%			
Impôt sur les Sociétés	127	220	72	32,7%				
Impôt sur le Revenu	25 553	52 078	38 587	74,1%	51,0%			
Taxe d'Habitation ⁽²⁾	31 376	43 179	33 202	76,9%	5,8%			
Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéfices	16	22	9	40,9%	-43,8%			
	74	0	5	E4 00/	-93,2%			
Majorations de retard	954	2 298	1 172	51,0%	22,9%			
Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique Autres ⁽³⁾	0	800	363	45,4%				
Autres	16	25	29	116,0%	81,3%			
DROITS DE DOUANE ^(*)	7.562	42.062	0.405	76 20/	24.60/			
DROITS DE DOUANE	7 562	12 062	9 195	76,2%	21,6%			
IMPÔTS INDIRECTS	67 369	105 399	77 985	74,0%	15,8%			
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION ^(*) :	19 454	30 953	20 531	66,3%	5,5%			
Tabacs manufacturés ^(*)	7 167	11 813	8 027	68,0%	12,0%			
Produits énergétiques (*)	10 921	17 150	10 862	63,3%	-0,5%			
Autres ^(*)	1 366	1 990	1 642	82,5%	20,2%			
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	47 915	74 446	57 454	77,2%	19,9%			
à l'intérieur	20 551	31 337	20 986	67,0%	2,1%			
à l'importation ^(*)	27 364	43 109	36 468	84,6%	33,3%			
,		.0 200	50 .00	0.1,070	00,070			
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	10 636	14 911	12 356	82,9%	16,2%			
RECETTES NON FISCALES	23 824	<u>22 744</u>	<u>19 108</u>	<u>84,0%</u>	<u>-19,8%</u>			
Domaine Domaine	284	350	310	88,6%	9,2%			
Monopoles et participations	6 789	13 985	7 111	50,8%	4,7%			
Privatisation ⁽⁴⁾	5 415	5 000	0	30,070	7,770			
Fonds de concours et dons	498	0	802		61,0%			
Recettes en atténuation de dépenses de la dette	1 329	1 000	323	32,3%	-75,7%			
Redevance gazoduc ^(*)	537	0	7	32,370	-98,7%			
Recettes diverses ⁽⁵⁾		2 409			-			
necettes uiverses	8 972	2 409	10 555		17,6%			
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	<u>167 507</u>	<u>253 738</u>	<u>192 083</u>	<u>75,7%</u>	<u>14,7%</u>			

- (1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.
- (2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.
- (3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.
- (4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.
- (5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).
- (*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

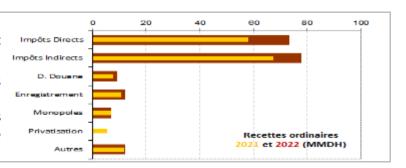
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin août 2022 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 14,7% et des dépenses ordinaires émises de 11,5% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2.825 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 34 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 7,2 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 26,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 192,1 MMDH contre 167,5 MMDH à fin août 2021, en hausse de 14,7% ou +24,6 MMDH.

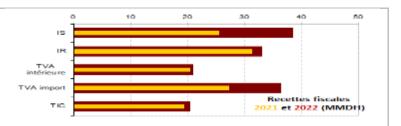
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 26,4%, des droits de douane de 21,6%, des impôts indirects de 15,8%, des droits d'enregistrement et de timbre de 16,2% ainsi que par la baisse des recettes non fiscales de 19,8%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 173 MMDH contre 143,7 MMDH à fin août 2021, en augmentation de 20,4% ou +29,3 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 23,3% et de la fiscalité domestique de 19,6%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 56.347 MDH à fin août 2022 contre 45.788 MDH un an auparavant, en hausse de 23,1% ou +10.559 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2021, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 178 MDH à fin août 2022 contre 60 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 56.525 MDH à fin août 2022 contre 45.847 MDH un an auparavant, en hausse de 23,3% ou +10.678 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2021.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin août 2022 ont atteint 9.176 MDH contre 7.546 MDH un an auparavant, soit une hausse de 21,6% ou +1.630 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 36.447 MDH à fin août 2022 contre 27.360 MDH à fin août 2021, enregistrant une hausse de 33,2% ou +9.087 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 98,4% ou +4.234 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 21,1% ou +4.853 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 10.724 MDH contre 10.882 MDH, en baisse de 1,5% par rapport à leur niveau de fin août 2021 ou -158 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 138 MDH à fin août 2022 contre 39 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 10.862 MDH contre 10.921 MDH, en diminution de 0,5% par rapport à leur niveau de fin août 2021 ou -59 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 100,9 MMDH à fin août 2022 contre 84,8 MMDH à fin août 2021, en hausse de 18,9% ou +16,1 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 5.907 MDH à fin août 2022 contre 4.485 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 106,8 MMDH à fin août 2022 contre 89,3 MMDH à fin août 2021, soit une hausse de 19,6% ou +17,5 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 38.227 MDH à fin août 2022 contre 25.247 MDH un an auparavant, en hausse de 51,4% ou +12.980 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 360 MDH à fin août 2022 contre 306 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH⁴. A fin août 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 10% par rapport à son niveau à fin août 2020, soit -2.830 MDH (25.553 MDH contre 28.383 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 38.587 MDH à fin août 2022 contre 25.553 MDH à fin août 2021, en augmentation de 51% ou +13.034 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin août 2022 ont enregistré une hausse de 5,7% par rapport à leur niveau à fin août 2021 (33.021 MDH contre 31.237 MDH), soit +1.784 MDH, compte tenu de restitutions de 181 MDH contre 139 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 4,9% ou -142 MDH par rapport à leur niveau de 2021 (2.748 MDH contre 2.890 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 4,6% ou +302 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu							
	2021	2022	Evolution en %				
IR total	31 376	33 202	5,8%				
dont IR prélevé par la DDP	6 551	6 853	4,6%				

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin août 2022 se sont établies à 15.694 MDH contre 16.651 MDH à fin août 2021, en baisse de 5,7% ou -957 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.292 MDH à fin août 2022 contre 3.900 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 20.986 MDH contre 20.551 MDH un an auparavant, en hausse de 2,1% ou +435 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 7.562 MDH à fin août 2022 contre 5.574 MDH à fin août 2021, soit +1.988 MDH. Les remboursements de TVA (7.562 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 5.292 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.268 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 12.356 MDH à fin août 2022 contre 10.636 MDH un an auparavant, soit une hausse de 16,2% ou +1.720 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 34,9%, résultant de recettes brutes de 1.172 MDH contre 954 MDH et de dégrèvements de 74 MDH à fin août 2022 contre 140 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 110 MDH contre 159 MDH, en baisse de 30,8% ou -49 MDH.

A fin août 2022, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 363 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 19,1 MMDH contre 23,8 MMDH un an auparavant, en baisse de 19,8% ou -4,7 MMDH, en raison notamment de la réalisation en 2021 d'une recette de privatisation de 5.415 MDH, de la baisse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (323 MDH contre 1.329 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 537 MDH), conjuguée à la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (8,6 MMDH contre 6,4 MMDH) et des recettes de monopoles (7.111 MDH contre 6.789 MDH).

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 7.111 MDH à fin août 2022 contre 6.789 MDH à fin août 2021, en hausse de 4,7% ou +322 MDH.

Les recettes à fin août 2022 ont été versées notamment par l'OCP (4 MMDH contre 3 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,2 MMDH contre 2 MMDH) et Bank Al-Maghrib (505 MDH contre 837 MDH).

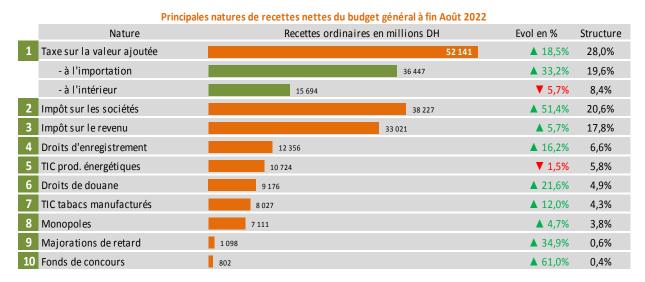
Produit des monopoles et participations							
	2021	LF 2022	2022	Taux de réalis.			
B.A.M	837	600	505	84,2%			
I.A.M	0	501	0	0,0%			
O.C.P	3 000	5 400	4 000	74,1%			
ANCFCC	2 000	3 280	2 220	67,7%			
Autres	952	4 204	386	9,2%			
TOTAL	6 789	13 985	7 111	50,8%			

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 3,1%, due pour l'essentiel à la hausse des versements des CST au budget général (8,6 MMDH contre 6,4 MMDH) et des fonds de concours (802 MDH contre 498 MDH), conjuguée à la diminution des recettes en atténuation de dépenses de la dette (323 MDH contre 1.329 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 537 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

A fin août 2022, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 92,8% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 52,1 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.



Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin août 2022, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,6% contre 95,9% un an auparavant. Ainsi, à fin août 2022, 51% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 23,4% aux dépenses de matériel, 12,3% aux intérêts de la dette et 11,6% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

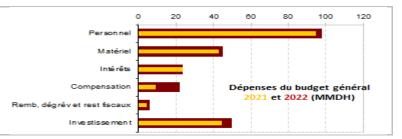
A fin août 2022, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 404,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 59% contre 60% à fin août 2021. Le taux d'émission sur engagements a été de 85%, soit le même niveau un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2022								
	Crédits Engagements Emissions d'e		Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagem				
	1	2	3	(2)/(1)	(3) / (2)			
Fonctionnement	259 522	174 911	171 288	67%	98%			
Investissement	103 487	69 324	49 862	67%	72%			
C.S.T	231 041	103 752	69 326	45%	67%			
SEGMA	4 739	2 393	851	50%	36%			
Dette	90 212	53 714	53 714	60%	100%			
TOTAL	689 001	404 094	345 041	59%	85%			
(*) Intégrant des	émissions no	n soumises à	engageme	ent (personnel	, dette,)			

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 274,9 MMDH à fin août 2022, en augmentation de 10,2% par rapport à leur niveau à fin août 2021, en raison de la hausse de 13,4% des dépenses de fonctionnement, de 12% des dépenses d'investissement et de la baisse de 0,1% des charges de la dette budgétisée⁶.

Personnel Matériel Compensation Remb. dégrèvet rest fiscaux Investissement



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL								
	2021	2021 LF 2022 2022 Réalisé Varia						
Fonctionnement	151 036	258 119	171 288	66%	13,4%			
Investissement	44 533	87 402	49 862	57%	12,0%			
Dette	53 767	90 212	53 714	60%	-0,1%			
TOTAL	249 336	435 733	274 864	63%	10,2%			

La baisse des charges de la dette budgétisée de 0,1% s'explique par l'augmentation de 0,1% des remboursements du principal (30.094 MDH contre 30.065 MDH) et par la diminution de 0,3% des intérêts de la dette (23.620 MDH contre 23.702 MDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 171,3 MMDH, dont 97,9 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 7,3% (38,9 MMDH contre 36,2 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 82% (28,4 MMDH contre 15,6 MMDH) en raison de l'augmentation de 147% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 33,9% en raison de l'augmentation des remboursements de la TVA à l'intérieur (5.292 MDH contre 3.900 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL								
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation			
Personnel	94 661	147 537	97 929	66%	3,5%			
Matériel	36 237	55 680	38 894	70%	7,3%			
Charges communes	15 593	44 570	28 380	64%	82,0%			
dont compensation	9 004	33 020	22 240	67%	147,0%			
Dépenses imprévues		2 200						
Remb, dégr, rest fiscaux	4 545	8 132	6 085	75%	33,9%			
TOTAL	151 036	258 119	171 288	66%	13,4%			

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 33,9% en raison notamment de la hausse de 1.392 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 54 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH à fin décembre 2021.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin août 2022 se sont établis à 97,9 MMDH contre 94,7 MMDH, en hausse de 3,5% par rapport à leur niveau de fin août 2021 ou +3,3 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 83,7 MMDH, en augmentation de 2,8%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,6% et des rappels de 24,5% (5.196 MDH contre 4.172 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 45 MMDH, en hausse de 5,2% ou +2.208 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (22,2 MMDH contre 21,3 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (3,9 MMDH contre 3,4 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 23.620 MDH à fin août 2022 contre 23.702 MDH à fin août 2021, en baisse de 0,3% ou -82 MDH. Cette diminution s'explique par la stagnation des charges en intérêts de la dette intérieure (20.718 MDH contre 20.723 MDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 2,6% (2.902 MDH contre 2.979 MDH).

Compensation

A fin août 2022, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 22,2 MMDH contre 9 MMDH à fin août 2021, en hausse de 147% ou +13,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 6.085 MDH contre 4.545 MDH, en hausse de 33,9% ou +1.540 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (5.907 MDH contre 4.485 MDH) en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA (5.292 MDH contre 3.900 MDH) et des restitutions de l'IS (360 MDH contre 306 MDH).

A fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux								
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation			
1- Fiscalité domestique	4 485	7 932	5 907	74,5%	31,7%			
Impôt sur les sociétés	306	631	360	57,1%	17,6%			
Impôt sur le revenu	139	138	181	131,2%	30,2%			
TVA intérieure	3 900	6 991	5 292	75,7%	35,7%			
Majorations de retard	140	162	74	45,7%	-47,1%			
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0					
Autres	0	0	0					
2- Fiscalité douanière	60	200	178	89,0%	196,7%			
Droits d'importation	16	36	19	52,8%	18,8%			
TIC prod. énergétiques	39	108	138	127,8%	253,8%			
TIC tabacs manufacturés	0	0	0					
Autres TIC	1	1	0					
TVA à l'importation	4	9	21					
Autres	0	46	0					
TOTAL	4 545	8 132	6 085	74,8%	33,9%			

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin août 2022 a été négatif de 2.825 MDH contre un solde ordinaire négatif de 7.231 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

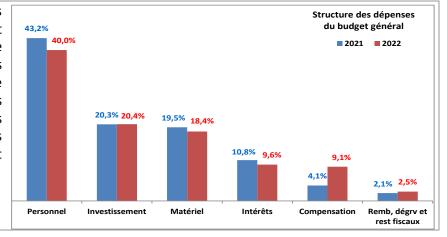
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 49,9 MMDH à fin août 2022 contre 44,5 MMDH un an auparavant, en hausse de 12% ou +5.329 MDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 7,8% et des dépenses des charges communes de 17,2%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 19,4 MMDH contre 16,3 MMDH à fin août 2021.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL								
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Var%			
Investissement total:	44 533	87 402	49 862	57%	12,0%			
1- Ministères	24 841	56 543	26 776	47%	7,8%			
2- Charges communes :	19 692	30 859	23 086	75%	17,2%			
- Concours divers	16 320	24 790	19 398	78%	18,9%			
- Ristournes d'intérêts	218	246	182	74%	-16,5%			
- Autres	3 154	5 823	3 506	60%	11,2%			

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin août 2021 et fin août 2022 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, et une hausse de la part des dépenses d'investissement, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 96.6 MMDH. Ces recettes tiennent compte versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 19,4 MMDH contre 16,3 MMDH à fin août 2021.

Les dépenses émises ont été de 69,3 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,4 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 27,3 MMDH.

	RECETTES ^(*)			Flux			
	2021	LF 2022	2022	2021	LF 2022	2022	nets 2022
C.A.S	60 986	87 406	83 025	53 820	86 706	58 155	24 871
TVA des Coll.Terr.	20 535	31 905	24 658	16 925	31 905	21 606	3 052
Part régions (IS, IR,)	5 472	9 000	5 784	5 458	9 000	4 145	1 638
I.N.D.H	1 649	3 350	2 300	1 049	3 350	1 759	541
Soutien prix. prd.alim.	174	600	240	0	600	0	240
F.S. Routier	2 227	2 700	2 213	1 503	2 700	1 551	662
F.D. Agricole	3 352	4 000	4 230	3 609	4 000	3 723	507
Remploi domanial	924	2 230	11 143	2 643	2 230	3 444	7 699
Lutte contre chômage	1 275	1 500	1 425	1 000	1 500	1 105	320
Dons des pays du CCG	156	700	380	559	0	198	182
Appui Cohés. Sociale	5 282	10 000	7 988	3 064	10 000	3 457	4 531
F.S. Habitat	1 424	2 000	1 470	818	2 000	1 799	-329
Gestion Covid-19	4 170	0	2 284	6 390	0	2 297	-13
Autres CAS	14 346	19 421	18 911	10 802	19 421	13 070	5 841
C. Dép. Dotation ^(**)	13 259	10 801	13 530	9 749	10 801	11 032	2 498
Autres C.S.T	12	169	37	70	819	139	-102
TOTAL	74 257	98 376	96 592	63 639	98 326	69 326	27 267

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin août 2022, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.431 MDH contre 1.468 MDH à fin août 2021, en baisse de 2,5%.

Les dépenses ont été de 851 MDH à fin août 2022 contre 824 MDH un an auparavant, en hausse de 3,3%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)							
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation		
Exploitation :	742	0	581		-21,7%		
Recettes	1 397	1 906	1 312	69%	-6,1%		
Dépenses	655	1 906	731	38%	11,6%		
Equipement:	-98	0	-1		-99,0%		
Recettes	71	284	119	42%	67,6%		
Dépenses	169	284	120	42%	-29,0%		

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin août 2022, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 75,7% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 67,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 57%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2022 en MDH							
	LF 2022	Août 2022	Taux de réalisation	Restes à réaliser			
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>253 738</u>	<u>192 083</u>	<u>75,7%</u>	<u>-61 655</u>			
1.1- Recettes fiscales :	230 994	172 975	74,9%	-58 019			
Impôts directs	98 622	73 439	74,5%	-25 183			
Impôt sur les sociétés	52 078	38 587	74,1%	-13 491			
Impôt sur le revenu	43 179	33 202	76,9%	-9 977			
Impôts indirects	105 399	77 985	74,0%	-27 414			
TVA à l'intérieur	31 337	20 986	67,0%	-10 351			
TVA à l'importation	43 109	36 468	84,6%	-6 641			
Taxes intérieures de consommation	30 953	20 531	66,3%	-10 422			
Droits de douane	12 062	9 195	76,2%	-2 867			
Droits d'enregistrement et de timbre	14 911	12 356	82,9%	-2 555			
1.2- Recettes non fiscales :	22 744	19 108	84,0%	-3 636			
Monopole et participations	13 985	7 111	50,8%	-6 874			
Domaine	350	310	88,6%	-40			
Autres recettes	8 409	11 687	139,0%	3 278			
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>287 193</u>	<u>194 908</u>	<u>67,9%</u>	<u>-92 285</u>			
2.1- Biens et services :	216 967	142 963	65,9%	-74 004			
Personnel	147 537	97 929	66,4%	-49 608			
Autres biens et services	69 430	45 034	64,9%	-24 396			
2.2- Intérêts de la dette :	29 074	23 620	81,2%	-5 454			
Intérieure	24 390	20 718	84,9%	-3 672			
Extérieure	4 684	2 902	62,0%	-1 782			
2.3- Compensation	33 020	22 240	67,4%	-10 780			
2.4- Rembours, dégrèv et restit fiscaux	8 132	6 085	74,8%	-2 047			
3- INVESTISSEMENT	87 402	49 862	57,0%	-37 540			

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 24,8 MMDH à fin août 2022 contre un déficit budgétaire de 40,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 586 MDH à fin août 2022 contre 9,7 MMDH à fin décembre 2021, soit une diminution de 9,1 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 34 MMDH contre un besoin de financement de 61,8 MMDH à fin août 2021 et d'un flux net positif de 7,2 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 2,5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 26,7 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 59,3 MMDH à fin août 2021.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin août 2022, le financement extérieur net a été positif de 7,2 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6.385 MDH et les tirages ont été de 13.597 MDH, dont 9,6 MMDH auprès de la BIRD et 1,8 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 12,8 MMDH contre 35,2 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 3,5 MMDH contre 15,2 MMDH à fin août 2021;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 2,6 MMDH contre 3,1 MMDH à fin août 2021;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois d'août 2022 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début septembre, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 91,6 MMDH à fin août 2022 contre 88,1 MMDH à fin décembre 2021, en hausse de 3,5 MMDH.

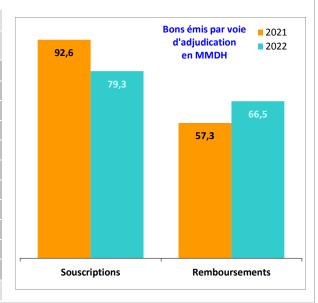
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,7 MMDH contre 5,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 300 MDH effectués en août 2022 et dont le remboursement n'intervient qu'en septembre 2022.

Dette intérieure

S'élevant à 664 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2021. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 12,8 MMDH, résultant de souscriptions pour 79,3 MMDH et de remboursements pour 66,5 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 35,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 92,6 MMDH et de remboursements pour 57,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure						
	2021	Souscrip.	Rembour.	2022	Var %	
Adjudications	646 633	79 262	66 496	659 398	2,0%	
13 semaines	600,0	8 288,9	2 713,3	6 176		
26 semaines	1 100,0	8 300,5	1 100,0	8 301		
52 semaines	23 969,5	12 881,0	15 552,3	21 298		
2 ans	78 192,2	19 532,5	21 904,0	75 821		
5 ans	170 632,7	18 108,2	13 112,6	175 628		
10 ans	133 929,3	9 435,7	9 664,0	133 701		
15 ans	123 076,1	2 093,0	2 450,0	122 719		
20 ans	78 383,8	0,0	0,0	78 384		
30 ans	36 749,0	622,1	0,0	37 371		
Autres	3 713	4 419	3 508	4 624	24,5%	
<u>Total</u>	<u>650 346</u>	<u>83 681</u>	<u>70 004</u>	<u>664 022</u>	2,1%	



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin août 2022 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 8,6 MMDH.

Maturités	Echanges			
Maturites	Remboursés	Emis		
52 semaines	2 036,6			
2 ans	1 739,3			
5 ans	2 297,1	4 475,5		
10 ans	2 532,9	3 548,3		
15 ans		842,6		
Total	8 605,9	8 866,4		